

**DECISIONS du MAIRE prises en application de l'article L. 2122.22  
du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Séance du conseil municipal du 26 janvier 2009**

- **Arrêté municipal du 15 janvier 2009** : il est conclu un marché de service à bons de commande n° 25 – 2008 avec les Rapides de Lorraine (2, rue des Nonnetiers - BP 95134 - 57074 Metz cedex) pour les transports scolaires et extra-scolaires.
  
- **Arrêté municipal du 20 janvier 2009** : il est conclu un marché de service n° 28 – 2008 avec Fraikin Locamion (9, rue Gaston Ramon – BP 66143 – 57061 Metz cedex 02) pour la fourniture d'un véhicule diesel en location de longue durée avec maintenance et entretien.